

143818



223848

Le 4 août 2022

CENTRE CARDIOLOGIQUE CASA-ANFA

19, BD IBNOU SINA  
CASA, 20000  
MAROC



Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

Identifiant adhérent : 0000790\_1948-07-01\_MOULAY AISSA

N/REF : 20222080016621

Adhérent : AMRANI IDRISI MOULAY AISSA

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de MOULAY AISSA AMRANI IDRISI.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 66600.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 7400.00 MAD

Validité de prise en charge : du 27-07-2022 au 27-10-2022.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir  
6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à MOULAY AISSA AMRANI IDRISI.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

Directeur MUPRAS

CONDITIONS ET MODALITÉS :

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
  - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
  - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
  - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
  - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.





**F A C T U R E**

N° : **1385 / 2022** du **28/07/2022**

ICE:

**CORO+DILAT.+STENT**

Médecin traitant : DR. JOUNDY CHAKIB

Nom du patient	Modalité de paiement	Période hospitalisation	
<b>Mr AMRANI IDRISI MY AISSA</b>	<b>MUPRAS</b>	<b>27/09/22</b>	<b>28/07/22</b>
<i>Nom Adhérent : AMRANI IDRISI MY AISSA</i>	<i>Matricule : 0000790-1948-07-01</i>	<i>N° Affiliation : 20222080016621</i>	

Désignations des prestations	Lettres Clé	Nbre	Prix unitaire	Montant DH
DILAT. POSE 02E+03E STENTS ACTIFS		2,00	12 500,00	25 000,00
DILATATION CORONAIRES+ POSE DE STENT		1,00	49 000,00	49 000,00
<b>Sous/Total</b>				<b>74 000,00</b>
<b>Total clinique</b>				<b>74 000,00</b>

Arrêtée à la somme de : SOIXANTE-QUATORZE MILLE DIRHAMS	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 000,00</b>
	<i>Part organisme</i>	<i>66 600,00</i>
	<i>Part adhérent</i>	<i>7 400,00</i>



*Signature*

**المستعجلات 24h/24h**

**19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22**

**www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002**

**Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48**

**05 22 94 30 22** **الفرنسي: 05 22 94 39 33** **الإنجليزي: 05 22 94 30 22** **اللوج: 05 22 94 39 33**

**19, شارع ابن سينا، الدار البيضاء، المغرب - ت: 05 22 94 39 33 - ف: 05 22 94 30 22**  
**Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S: 6021589 - ICE: 001742957000002**  
**بناتا: 35806678 - ت: 013 780 01 104 01384700132 48**

**MR AMRANI IDRISI MY AISSA = DEVIS ANNULÉ ET REMPLACE.**

samira samira <samiracardioanfa@hotmail.fr>

Mer 27/07/2022 11:27

À : PRISE EN CHARGE <PEC@MUPRAS.COM>

Bonjour ,

SVP , Veuillez trouver ci-joint devis qui annule et remplace le précédent devis concernant MR AMRANI IDRISI MY AISSA= il a bénéficié de 3 STENTS ET NON 2 STENTS  
Bien cordialement.

**MR AMRANI IDRISI MY AISSA DEVIS ANNULE ET REMPLACE POUR DILAT.+3 STENTS ACTIFS EN URGENCE 2022**

samira samira <samiracardioanfa@hotmail.fr>

Mer 27/07/2022 11:27

À : Kenza <k.belatik@mupras.com>

Bonjour KENZA,

SVP , Veuillez trouver ci-joint devis qui annule et remplace le précédent devis concernant MR AMRANI IDRISI MY AISSA= il a bénéficié de 3 STENTS ET NON 2 STENTS  
Bien cordialement.



*Annulé Et Réemplacé*

**D E V I S**

Date	Nom du patient	Modalités de paiement	Références
26/07/2022	AMRANI IDRISI MY AISSA	MAT: 0000790	2207261216

Diagnostic	
------------	--

Désignations des prestations	Lettres Clé	Nbre	Prix unitaire	Montant Dirhams
DILATATION CORONAIRE+ 1E STENT ACTIF		1,00	49 000,00	49 000,00
POSE DE 2E ET 3E STENTS ACTIFS		2,00	12 500,00	25 000,00
<b>TOTAL CLINIQUE</b>			<b>74 000,00</b>	

Arrêté le présent devis à la somme de : SOIXANTE-QUATORZE MILLE DIRHAMS	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 000,00</b>
--	----------------------	------------------



**المستعجلات 24h/24h**

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - الفاكس: 05 22 94 39 33 - الهاتف: 19, شارع ابن سينا. الدار البيضاء

بناتا: 35806678 - ت. ج: 1004548 - ص وض ج: 01384700132 48 التعريف البنكي : 6021589

**MR AMRANI IDRISI MY AISSA DEVIS DILAT CORONAIRES+2STENTS 2022**

samira samira <samiracardioanfa@hotmail.fr>

Mar 26/07/2022 13:21

À : PRISE EN CHARGE <PEC@MUPRAS.COM>

BONJOUR,

BIEN CORDIALEMENT.

**MR AMRANI IDRISI MY AISSA DEVIS DILAT CORONAIRES+2STENTS 2022**

samira samira <samiracardioanfa@hotmail.fr>

Mar 26/07/2022 13:20

À : Kenza <k.belatik@mupras.com>

Re bonjour KENZA,

ACTE DE DILATATION CORONAIRES+2STENTS VA LE FAIRE DEMAIN INCHAALAH.

Merci pour votre collaboration.



**D E V I S**

Date	Nom du patient	Modalités de paiement	Références
26/07/2022	AMRANI IDRISI MY AISSA	MAT = 0000 790	2207261216

Diagnostic	
------------	--

Désignations des prestations	Lettres Clé	Nbre	Prix unitaire	Montant Dirhams
CLINIQUE				
DILATATION CORONAIRE+ 1E STENT ACTIF POSE DE 2EME STENT ACTIF		1,00 1,00	49 000,00 12 500,00	49 000,00 12 500,00
<b>TOTAL CLINIQUE</b>				<b>61 500,00</b>

Arrêté le présent devis à la somme de : SOIXANTE ET UN MILLE CINQ CENTS DIRHAMS	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>61 500,00</b>
--	----------------------	------------------



**المستعجلات 24h/24h**

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

[www.cardiocasaanfa.com](http://www.cardiocasaanfa.com) - Email. [contact@cardiocasaanfa.com](mailto:contact@cardiocasaanfa.com) - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - الفاكس: 05 22 94 39 33 - الهاتف: 05 22 94 30 22

بياننا: 35806678 - ت. ج: 1004548 - ص و ض ج: 6021589 التعريف البنكي: 48 48 013 780 01104 01384700132



Casablanca le 26.07.2022.

M<sup>me</sup> AMRANI Idrissi, Moulay Aït se présente de 74 ans moy a été admise pour cardiosuceptation. Les 6 derniers mois elle a eu des crises d'angine de poitrine et des crises d'insuffisance respiratoire. L'examen physique a révélé une pression artérielle de 140/90 mmHg. La tension artérielle est basse pendant la respiration. Il y a une tachycardie et une hypotension artérielle. L'ECG montre une fibrillation auriculaire et un bloc de branche droit. L'échographie cardiaque montre une dilatation importante de la cavité cardiaque, une hypertrophie ventriculaire et une insuffisance cardiaque. Le complexe pré-existant à la fibrillation auriculaire est visible. L'IRM a été réalisée et a montré une dilatation importante de la cavité cardiaque et une hypertrophie ventriculaire. L'échographie cardiaque a été réalisée et a montré une dilatation importante de la cavité cardiaque et une hypertrophie ventriculaire. L'IRM a été réalisée et a montré une dilatation importante de la cavité cardiaque et une hypertrophie ventriculaire.

Nous lui proposons une dérivation de l'artère coronaire droite avec 2 stents. En cas de succès, le complexe pré-existant peut être résolu dans le deuxième temps.

المستعجلات Urgence 24h/24h

Dr Kamel BOUGHALEM  
Cardiologue  
Cardiologie Interventionnelle

19, Bd Ibnou Sina - Casablanca Tél: 05 22 94 39 33 (L.G) - Fax: 05 22 94 30 22

www.cardiocasaanfa.com - Email. contact@cardiocasaanfa.com - I.C.E. : 001742957000002

Patente: 35806678 - I.F: 1004548 - C.N.S.S.: 6021589 BMCI - Agence Mohamed V - RIB: 013 780 01 104 01384700132 48

05 22 94 30 22 - 05 22 94 39 33 - الفاكس: 05 22 94 30 22 - شارع ابن سينا - الدار البيضاء الهاتف:

بناتا: 35806678 - I.F: 1004548 - ص و ض ج: 6021589 التعريف البنكي: 48 - 013 780 01104 01384700132



## UNITE DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

N° TELE : 0661 42 30 52

### Coronarographie

Patient: MOULAY AISSA AMRANI IDRISI  
IPP: 1603  
Date Examen: 26/07/2022

Date de naissance: 01/01/1948  
Taille: 170 cm.  
Poids: 75 kg.  
IMC: 26  
SC (m<sup>2</sup>): 1,89

Sexe: MASCULIN

Opérateur: Dr KAMEL BOUGHALEM  
Correspondant: Dr Djoundi Chakib

- Indications: Angor crescendo. Ischémie myocardique documentée par des modifications électriques.

### STATUT CLINIQUE

- Examen Clinique: Angor crescendo. Ischémie myocardique documentée par des modifications électriques.

### TECHNIQUE

Salle: Salle Coro Philips Azurion.

Voie d'abord primaire: Artère radiale droite - 5 French avec Bracelet/TR-BAND.

Contraste: Omnipaque. 60 ml

- 

### MEDICAMENTS

Héparine : 20 mg IV à 10:40.

Risordan : 2 mg IV à 10:40.

### CORONAROGRAPHIE

Dominance: Dominance droite.

Artère Coronaire Gauche:

- Le tronc commun est normal, sans sténose.
- L'artère interventriculaire antérieure est de taille normale et très calcifiée. Cette artère coronaire donne une branche diagonale. Cette artère ne présente pas de sténose significative sur l'ensemble de ses segments proximal, moyen et distal.
- L'artère circonflexe est une artère coronaire de taille normale et peu calcifiée. Cette artère donne deux branches marginales significatives. L'artère circonflexe proximale présente une sténose significative (50-70%) de type B1, englobant l'origine de la première marginale. Cette lésion s'étend jusqu'à l'artère circonflexe moyenne. L'ostium de la première marginale présente une sténose significative (50-70%) de type B1. Le diamètre de référence est inférieur à 2.5 mm à ce niveau. Le lit d'aval est normal, non infiltré. Le flux coronaire est normal (TIMI 3).

Artère Coronaire Droite: L'artère coronaire droite est de taille normale, peu calcifiée et dominante. L'artère coronaire droite proximale présente une occlusion ancienne de plus de 20 mm de long et de type C. Le diamètre de référence est de 3 mm à ce niveau. Il existe une reprise par collatéralité de cette artère (Rentrop grade 2) provenant du réseau coronaire gauche. Il n'existe pas de flux antérograde (TIMI 0).

Score Syntax: 14

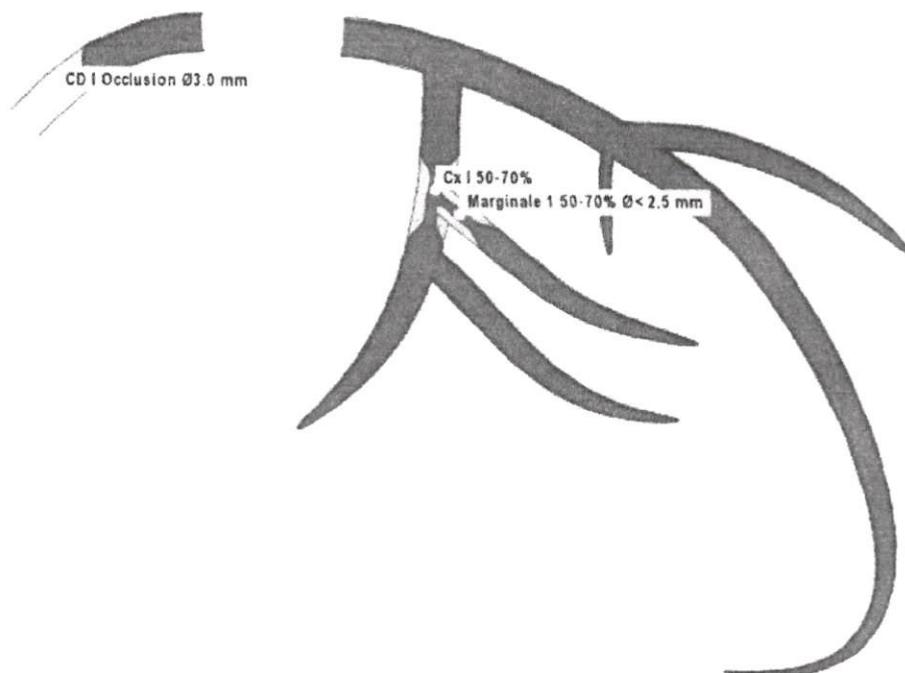
## CONCLUSION

✓ *Lésions bitronculaires.*

- *Sténose significative de l'artère circonflexe proximale, englobant l'origine de la première marginale (lésion de bifurcation). Sténose significative de l'ostium de la première marginale.*
- *Occlusion chronique longue de l'artère coronaire droite proximale.*
- *Indication à une tentative de désobstruction de la CD et si succès angioplastie CX dans un second temps.*

Dr KAMEL BOUGHALEM

**Dr Kamel BOUGHALEM**  
Cardiologue  
Cardiologie Interventionnelle



ROYAUME DU MAROC  
CARTE NATIONALE D'IDENTITE



المملكة المغربية  
البطاقة الوطنية للتعرف

مولاي عيسى



MY AISSA

AMRANI-HORSSI

N° 10

1948

عمراني الادريسي

مزداد بتاريخ

ب عنوان الشق الدار البيضاء

AIN CHOCK CASABLANCA

المدير العام للفضاء والتكنولوجيا

عبد الله الطيف حموشي

CAN 495633

N° B552135

صالحة إلى غاية 08.02.2031

نº B552135 رقم 3893S/1951 رقم OPIOYUHK

بن مولاي بوعزز بن مولاي التهامي  
و للافطمة بنت الحسين

جنس M

Fille de MOULAY BOUAZZA ben MOULAY THAMI  
El de LALLA FATIMA bent LAHOUSSINE

العنوان حي الاسرة شارع الملاح رقم 216 عين الشق البيضاء  
Adresse HAY OUSRA BD TAH NR 216 AIN CHOK CASA

IDMAROPIOYUHK<2B552135<<<<<<  
48<<<<2M3102086MAR<<<<<<<<0  
AMRANI<IDRISSI<<MY<AISSA<<<<



RETRAITE

AMRANI IDRISI MOULAY AISSA

0000790





**UNITE DE CARDIOLOGIE INTERVENTIONNELLE**

**N° TELE : 0661 42 30 52**

**Angioplastie**

**Patient:** MOULAY AISSA AMRANI IDRISI

**IPP:** 1603

**Date Examen:** 27/07/2022

**Date de naissance:** 01/01/1948

**Taille:** 170 cm.

**Poids:** 75 kg.

**IMC:** 26

**SC (m<sup>2</sup>):** 1,89

**Sexe:** MASCULIN

**Opérateur:** Dr KAMEL BOUGHALEM

**Correspondant:** Dr Djoundi Chakib

- **Indications:** Angor crescendo. Ischémie myocardique documentée par des modifications électriques.

**STATUT CLINIQUE**

- **Examen Clinique:** Angor crescendo. Ischémie myocardique documentée par des modifications électriques.

**TECHNIQUE**

**Salle:** Salle Coro Philips Azurion.

**Voie d'abord primaire:** Artère radiale droite - 6 French avec Bracelet/TR-BAND.

**Contraste:** Omnipaque. 60 ml

**Matériel:**

- 014 WHISPER MS 3CM H 190 (Abbott) N° 9062571.
- Emerge Monorail Balloon Catheter 15/2.0mm (Boston Scientific) N° 29010866
- JR 4 6F 070 (Cordis) N° 18084282.
- AR2 6F 070 (Cordis) N° 18065897.
- PROMUS ELITE 2.50 X 38 mm (Boston Scientific) N° 27149848.
- RESOLUTE INTEGRITY 2.25 X 18 mm (Medtronic) N° 0010972667.
- PROMUS ELITE 2.50 X 12 mm (Boston Scientific) N° 28587408.

**MEDICAMENTS**

Héparine : 70 mg IV à 09:45.

Risordan : 2 mg IV à 09:45.

**CONTROLE ANGIOGRAPHIQUE**

- L'artère coronaire droite est de taille normale , peu calcifiée et dominante. L'artère coronaire droite proximale présente une occlusion ancienne de plus de 20 mm de long et de type C. Le diamètre de référence est de 3 mm à ce niveau. Il existe une reprise par collatéralité de cette artère (Rentrop grade 2) provenant du réseau coronaire gauche. Il n'existe pas de flux antérograde (TIMI 0).

**ANGIOPLASTIE**

Prédilatation de l'artère coronaire droite proximale avec un ballon Emerge Monorail Balloon Catheter 15/2.0mm avec 3 inflations à 16 ATM durant 30 sec. Implantation d'un stent actif PROMUS ELITE 2.50 X 38 mm au niveau de l'artère coronaire droite proximale avec une inflation à 16 ATM durant 20 sec. Implantation d'un stent actif PROMUS ELITE 2.50 X 12 mm (direct stenting) au niveau de l'artère coronaire droite moyenne avec 2 inflations à

TSU

16 ATM durant 20 sec. Implantation d'un stent actif RESOLUTE INTEGRITY 2.25 X 18 mm (direct stenting) au niveau de l'artère coronaire droite distale avec 2 inflations à 18 ATM durant 20 sec. Après contrôle angiographique final, l'artère coronaire droite proximale est indemne de lésion significative.

Après contrôle angiographique final, l'artère coronaire droite moyenne est indemne de lésion significative. Le flux coronaire est normal (TIMI 3).

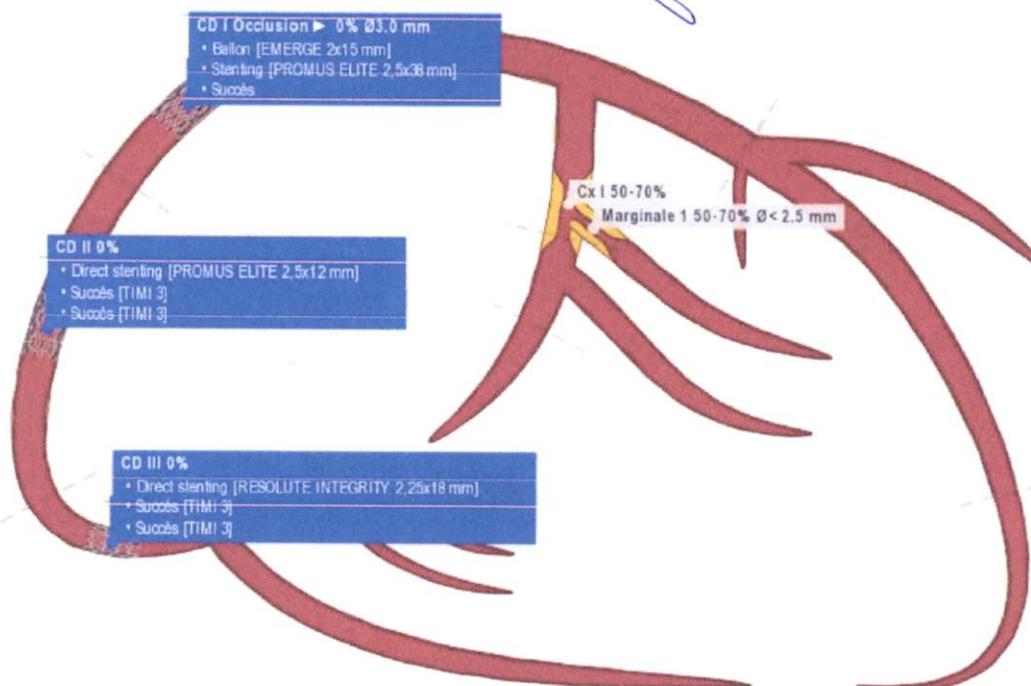
Après contrôle angiographique final, l'artère coronaire droite distale est indemne de lésion significative. Le flux coronaire est normal (TIMI 3).

## CONCLUSION

*Succès de recanalisation de l'artère coronaire droite proximale. Implantation de 1 stent actif. Succès d'angioplastie de l'artère coronaire droite moyenne. Implantation de 1 stent actif. Succès d'angioplastie de l'artère coronaire droite distale. Implantation de 1 stent actif.*

Dr KAMEL BOUGHALEM

Dr Kamel BOUGHALEM  
Cardiologue  
Cardiologie Interventionnelle



# FACTURE

Date : 27/07/22  
Doc N° : FCS22004621

Client : CENTRE CARDIOLOGIQUE CASA ANFA  
C000016

Patient :

Adresse : 19, bd Ibn Sina - ex Avicenne

20050 CASABLANCA

ICE : 001742957000002

Commercial : CHAKROUN

N° BL : BLS22005807

Ref Client : CSM LE 27/07/2022

Référence	Désignation	Qté	N°Lot/Série	Prix U HT	Montant HT
H7493941338250	STENT ACTIF PROMUS ELITE OUS MR 2.50 X 38MM	1,00	27149848	4166,67	4166,67

Code	Base	Taux	Montant
V20	4 166,67	20%	833,33
<b>Total</b>	<b>4 166,67</b>		<b>833,33</b>

Condition de règlement		
Montant	Mode de Règlement	Echéance
5 000,00	CHEQUE	25/08/22

TOTALS	
Total HT	4 166,67
Taxes	833,33
Total TTC	5 000,00
NET A PAYER	5 000

arrêté la présente facture à la somme de:

**Cinq mille Dirhams**

*CARDIO PLUS S.A.R.L.  
R. CHERKAOUTI  
Green office 62 Av. RIS EL  
& Bd. A. Bouabid 20200 Casablanca  
Tél : +212 522 25 85 25 / +212 522 25 25 53 - Fax : +212 522 25 71 25 - E-mail : contact@cardioplus.ma - Site web : www.cardioplus.ma  
Tél : +212 522 25 85 25 / +212 522 25 25 53 - Fax : +212 522 25 71 25 - E-mail : contact@cardioplus.ma - Site web : www.cardioplus.ma  
SGMB Agence Twin cpte N° 02278000129002835017474 - SGMB Agence Abdelmoumen cpte N° 0227800043002926948674*

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## APPLICATION

Tous les contrats, conventions, engagement et autres actes commerciaux conclus par écrit ou verbalement par **CARDIO PLUS**, sont réputés faits aux conditions énoncées ci après. Il ne pourra y être dérogé que moyennant l'accord écrit et expresse de **CARDIO PLUS**. Toute stipulation contraire est réputée nulle et non avenue.

## PRIX

Les prix sont exprimés en dirhams, hors taxes. Ils sont fixés à partie d'un tarif établi par **CARDIO PLUS**. Le tarif est à la disposition du client dans nos agences commerciales. **CARDIO PLUS** se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la livraison. Dans certains cas, les tarifs peuvent faire l'objet de réductions de prix sujettes à la fluctuation et justifiées par des contreparties réelles.

## COMMANDES

Toutes les commandes doivent être transmises par courrier (les commandes téléphoniques ou messageries électroniques doivent être confirmées par courrier). Elles ne deviennent effectives qu'après acceptation de **CARDIO PLUS** par accusé de réception (ARC). Si le client souhaite passer commande, il devra au préalable s'identifier.

Un formulaire d'ouverture de compte est mis à la disposition du client par **CARDIO PLUS** qu'il est tenu à compléter par les informations nécessaires à son identification et à fournir les pièces justificatives y afférentes.

## ANNULATION DE COMMANDE

Aucune annulation, ni retour de matériel, n'est valable sans notre accord écrit.

Si l'annulation est totale, sans contrepartie, une indemnité de 10 % du montant initial de la commande sera facturée pour couvrir nos frais administratifs.

## CONDITIONS DE LIVRAISON

### - Livraison dans nos points de vente

Nous produits sont livrés contre un bon de livraison signé et cacheté par le client ou son représentant dûment mandaté.

### - Livraison en rendu

La livraison doit être vérifiée dès sa réception avec le livreur. Tous les documents de livraison doivent être obligatoirement signés et être revêtus du cachet de la société. Afin de ne pas être tenu pour responsable de la perte de dommages sur les marchandises reçues, le client doit mentionner par écrit et de façon précise dès la livraison, sur tous les documents de livraison, toutes réserves quant à un manquant, une non-conformité ou une avarie.

### - Délai de livraison

Les délais de livraison ne sont communiqués qu'à titre indicatif, le retard éventuel ne donne pas droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts ou d'annuler sa commande.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Les paiements sont faits suivant les modalités prévues au devis et confirmées par notre accusé de réception de commande.

Sauf dispositions particulières, nos produits sont payables au comptant, toutefois, des paiements à terme peuvent être accordés sous couvert de garantie et la limite des conditions prévu par la loi de recouvrement n° 32-10.

Nos conditions de paiement font partie intégrante de nos conditions de vente, et en particulier des prix proposés.

Leur modification entraîne ipso facto la remise en question de ces prix.

Les paiements ne peuvent être ni retardés sous quelques prétextes que ce soit, même en cas de litige, ni faire l'objet d'aucune compensation. Le défaut de paiement ou le report unilatéral de l'un des termes de paiement entraîne l'exigibilité du solde restant dû. En cas de retard de paiement, des pénalités calculées suivant le taux en vigueur instauré par la loi 32-10 du montant total TTC de la facture seront appliquées. En cas d'intervention contentieuse et en vertu d'une clause pénale conventionnelle, il sera fait application, à titre de dommages et intérêts, d'une indemnité égale à 10 % de la somme impayée qui s'ajoutera aux frais de poursuite et autres intérêts moratoires.

Pour les commandes supérieures à 100 000,00 dhs, un acompte de 30 % doit être versé à la confirmation de la commande.

Lors d'une première commande ou d'une reprise de relation commerciale (pas de commande depuis 3 ans), un acompte de 30 % doit être versé à la confirmation de la commande.

Toute réclamation sur une facture doit intervenir dans les 10 jours qui suivent sa réception.

## RESERVE DE PROPRIETE

Toutes les produits vendus restent notre propriété jusqu'à l'accomplissement de toutes les obligations en principal, taxes et accessoires.

Ne constitue pas un paiement la remise de lettre de change ou d'autres titres créant une obligation de payer.

En cas de non respect par l'acheteur d'une des échéances de paiement ou en cas de violation quelconque à la présente clause, nous pourrons exiger de plein droit la restitution du matériel aux frais de l'acheteur jusqu'à exécution par ce dernier de la totalité de ses engagements.

A compter de la livraison définie par le contrat de vente, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que nos produits pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

L'acheteur, pour revendre un matériel vendu sous réserve de propriété, doit, soit le payer comptant, soit être autorisé à le revendre. L'autorisation de revendre est de plein droit enlevée à l'acheteur au cas où celui-ci cesserait d'effectuer ses paiements.

Cependant, l'acheteur, en contrepartie de l'autorisation de revendre, nous cède irrévocablement toutes les créances nées ou à naître de la revente.

L'acheteur s'interdit de conclure, avec qui que ce soit, un quelconque accord qui annule ou diminue nos droits résultant de la cession de créance.

Le fait que nous n'exerçons pas les droits qui nous sont accordés du fait de la cession de créance, ne constitue en aucune façon une renonciation à nous prévaloir ultérieurement de cette cession de créance lorsque nous le jugerons opportun.

## DOCUMENTS

Dans le but de sauvegarder les intérêts de notre propre clientèle, aucun Revendeur ou Installateur ne peut utiliser nos marques à des fins publicitaires sans notre accord écrit.

Nous devons en effet éviter que les distributeurs de matériels d'autres marques, puissent utiliser notre marque en publicité d'appel.

Nous devons également éviter de faire croire à la clientèle à des exclusivités qui n'existeraient pas contractuellement.

## LITIGES ET JURIDICTION COMPETENTE

En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement, le Tribunal de Commerce du Casablanca est seul compétent nonobstant toute clause contraire stipulée sur la commande ou la correspondance de notre clientèle.

# FACTURE

Date : 27/07/22

Doc N° : FCS22004625

Client : CENTRE CARDIOLOGIQUE CASA ANFA  
C000016

Patient :

Adresse : 19, bd Ibn Sina - ex Avicenne

20050 CASABLANCA

ICE : 001742957000002

Commercial : CHAKROUN

N° BL : BLS22005811

Ref Client : CSM DU 27/07/22

Référence	Désignation	Qté	N°Lot/Série	Prix U HT	Montant HT
H7493941312250	STENT ACTIF PROMUS ELITE OUS MR 2.50 X 12MM	1,00	28587408	4166,67	4166,67

Code	Base	Taux	Montant
V20	4 166,67	20%	833,33
<b>Total</b>	<b>4 166,67</b>		<b>833,33</b>

Condition de règlement		
Montant	Mode de Règlement	Echéance
5 000,00	CHEQUE	25/10/22

TOTALS	
Total HT	4 166,67
Taxes	833,33
Total TTC	5 000,00
<b>NET A PAYER</b>	<b>5 000</b>

arrêté la présente facture à la somme de:

**Cinq mille Dirhams**

*CARDIO PLUS S.A.R.L  
Green Office 62, 2<sup>ème</sup> Etage N°12, Angle Route El Jadida Bd Abderrahim Bouabid 20200 Casablanca - Maroc  
Tél: 0522 25 85 25 / 0522 25 53 - Fax: 0522 25 71 25 - E-mail: contact@cardioplus.ma - Site web: www.cardioplus.ma*

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## APPLICATION

Tous les contrats, conventions, engagement et autres actes commerciaux conclus par écrit ou verbalement par **CARDIO PLUS**, sont réputés faits aux conditions énoncées ci après. Il ne pourra y être dérogé que moyennant l'accord écrit et expresse de **CARDIO PLUS**. Toute stipulation contraire est réputée nulle et non avenue.

## PRIX

Les prix sont exprimés en dirhams, hors taxes. Ils sont fixés à partie d'un tarif établi par **CARDIO PLUS**. Le tarif est à la disposition du client dans nos agences commerciales. **CARDIO PLUS** se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la livraison. Dans certains cas, les tarifs peuvent faire l'objet de réductions de prix sujettes à la fluctuation et justifiées par des contreparties réelles.

## COMMANDES

Toutes les commandes doivent être transmises par courrier (les commandes téléphoniques ou messageries électroniques doivent être confirmées par courrier). Elles ne deviennent effectives qu'après acceptation de **CARDIO PLUS** par accusé de réception (ARC). Si le client souhaite passer commande, il devra au préalable s'identifier.

Un formulaire d'ouverture de compte est mis à la disposition du client par **CARDIO PLUS** qu'il est tenu à compléter par les informations nécessaires à son identification et à fournir les pièces justificatives y afférentes.

## ANNULATION DE COMMANDE

Aucune annulation, ni retour de matériel, n'est valable sans notre accord écrit.

Si l'annulation est totale, sans contrepartie, une indemnité de 10 % du montant initial de la commande sera facturée pour couvrir nos frais administratifs.

## CONDITIONS DE LIVRAISON

### - Livraison dans nos points de vente

Nous produits sont livrés contre un bon de livraison signé et cacheté par le client ou son représentant dûment mandaté.

### - Livraison en rendu

La livraison doit être vérifiée dès sa réception avec le livreur. Tous les documents de livraison doivent être obligatoirement signés et être revêtus du cachet de la société. Afin de ne pas être tenu pour responsable de la perte de dommages sur les marchandises reçues, le client doit mentionner par écrit et de façon précise dès la livraison, sur tous les documents de livraison, toutes réserves quant à un manquant, une non-conformité ou une avarie.

### - Délai de livraison

Les délais de livraison ne sont communiqués qu'à titre indicatif, le retard éventuel ne donne pas droit à l'acheteur de réclamer des dommages et intérêts ou d'annuler sa commande.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Les paiements sont faits suivant les modalités prévues au devis et confirmées par notre accusé de réception de commande. Sauf dispositions particulières, nos produits sont payables au comptant, toutefois, des paiements à terme peuvent être accordés sous couvert de garantie et la limite des conditions prévu par la loi de recouvrement n° 32-10. Nos conditions de paiement font partie intégrante de nos conditions de vente, et en particulier des prix proposés.

Leur modification entraîne ipso facto la remise en question de ces prix.

Les paiements ne peuvent être ni retardés sous quelques prétextes que ce soit, même en cas de litige, ni faire l'objet d'aucune compensation. Le défaut de paiement ou le report unilatéral de l'un des termes de paiement entraîne l'exigibilité du solde restant dû. En cas de retard de paiement, des pénalités calculées suivant le taux en vigueur instauré par la loi 32-10 du montant total TTC de la facture seront appliquées. En cas d'intervention contentieuse et en vertu d'une clause pénale conventionnelle, il sera fait application, à titre de dommages et intérêts, d'une indemnité égale à 10 % de la somme impayée qui s'ajoutera aux frais de poursuite et autres intérêts moratoires.

Pour les commandes supérieures à 100 000,00 dhs, un acompte de 30 % doit être versé à la confirmation de la commande.

Lors d'une première commande ou d'une reprise de relation commerciale (pas de commande depuis 3 ans), un acompte de 30 % doit être versé à la confirmation de la commande.

Toute réclamation sur une facture doit intervenir dans les 10 jours qui suivent sa réception.

## RESERVE DE PROPRIETE

Toutes les produits vendus restent notre propriété jusqu'à l'accomplissement de toutes les obligations en principal, taxes et accessoires.

Ne constitue pas un paiement la remise de lettre de change ou d'autres titres créant une obligation de payer.

En cas de non respect par l'acheteur d'une des échéances de paiement ou en cas de violation quelconque à la présente clause, nous pourrons exiger de plein droit la restitution du matériel aux frais de l'acheteur jusqu'à exécution par ce dernier de la totalité de ses engagements.

A compter de la livraison définie par le contrat de vente, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que nos produits pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

L'acheteur, pour revendre un matériel vendu sous réserve de propriété, doit, soit le payer comptant, soit être autorisé à le revendre. L'autorisation de revendre est de plein droit enlevée à l'acheteur au cas où celui-ci cesserait d'effectuer ses paiements.

Cependant, l'acheteur, en contrepartie de l'autorisation de revendre, nous cède irrévocablement toutes les créances nées ou à naître de la revente.

L'acheteur s'interdit de conclure, avec qui que ce soit, un quelconque accord qui annule ou diminue nos droits résultant de la cession de créance. Le fait que nous n'exerçons pas les droits qui nous sont accordés du fait de la cession de créance, ne constitue en aucune façon une renonciation à nous prévaloir ultérieurement de cette cession de créance lorsque nous le jugerons opportun.

## DOCUMENTS

Dans le but de sauvegarder les intérêts de notre propre clientèle, aucun Revendeur ou Installateur ne peut utiliser nos marques à des fins publicitaires sans notre accord écrit.

Nous devons en effet éviter que les distributeurs de matériels d'autres marques, puissent utiliser notre marque en publicité d'appel.

Nous devons également éviter de faire croire à la clientèle à des exclusivités qui n'existeraient pas contractuellement.

## LITIGES ET JURIDICTION COMPETENTE

En cas de contestation relative à une fourniture ou à son règlement, le Tribunal de Commerce du Casablanca est seul compétent nonobstant toute clause contraire stipulée sur la commande ou la correspondance de notre clientèle.



# MEDWARE

Advanced medical technologies

Date	Client	Page
28/07/2022	C-CCC001	Page 1 sur 1

REF CLT:

Affaire suivie par : BOULOUKAT YOUNES

Remarque : 28.07.2022

Facture N° :FA 220003876

CENTRE CARDILOGIQUE CASA ANFA

19 BD IBN SINA CASA  
CASABLANCA  
Morocco

ICE :001742957000002

Ref.BL	Code Article	Designation	Quantité	Prix Unit TTC	Total TTC
BL22004094	RSINT22518X	STENT RESOLUT INTEGRITY 2.25x18	1	4 500,00	4 500,00

*MEDWARE*  
Advanced medical technologies  
N° 81, Av Abderrahim Bouabid, Secteur 15 Bloc U  
Rabat - Maroc / Tél. : +212 5 37 57 15 90 / 91/ 92 - Fax : +212 5 37 57 15 93  
Fax : +212 5 37 57 15 93

TOTAL H.T. :	3 750,00
TOTAL TVA :	750,00
TOTAL TTC :	4 500,00
NET A PAYER :	4 500,00

Arrêtée la présente Facture à la somme de :  
QUATRE MILLE CINQ CENTS Dirhams et ZÉRO Centime(s)

La marchandise vendue n'est ni reprise ni échangée.  
En cas de litige les tribunaux de Rabat sont seuls compétents.

# CENTRE CARDIOLOGIQUE CASA-ANFA

CASABLANCA

T MODERATEUR et PRESTATIONS COMPLEMENT 1385 / 2022 du 28/07/2022

Nom du patient	Organisme de prise en charge	Période hospitalisation	
		Début	Fin
Mr AMRANI IDRISI MY AISSA	MUPRAS	27/09/2022	28/07/2022

Montant ticket modérateur (dhs) 7 400,00

Arrêté la présente à la somme de SEPT MILLE QUATRE CENTS DIRHAMS

Signature de l'adhérent

